

Château de Grateloup et ses abords

● Site inscrit

Commune(s)

Saint-Sauveur

Critère(s) de la protection

Site d'intérêt pittoresque

Type(s) de site

C | Châteaux, parcs et jardins, domaines, allées d'arbres, squares

Date(s) de protection

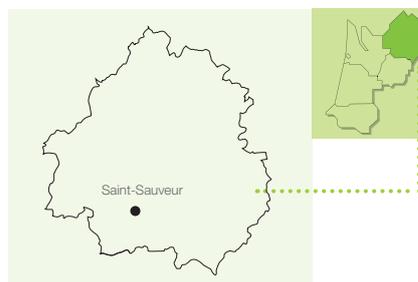
24 janvier 1973 (arrêté ministériel)

Superficie(s)

12 ha

Référence(s) SIG

SIN0000073



Motivation initiale de la protection



D'après une note présente dans le rapport : « La maison, telle qu'elle se présente, est une grande demeure des XVII^e et XVIII^e siècles, mais certaines parties plus anciennes (porche fortifié, vieux mur d'enceinte) font penser que l'origine de Grateloup est antérieure à ces époques. Située à flanc de colline, elle jouit d'une vue très étendue sur le cours du Caudeau, vers l'intersection des routes de Bergerac à Périgueux par Vergt et par Campsegret, ainsi que sur les coteaux boisés qui dominent les vallons empruntés par ces routes. [...] Au XVII^e siècle, Grateloup appartenait à la famille Devilles, qui est passé par mariage, aux Gontier de Biron. Maine de Biran y séjourna fréquemment, il s'y reposait [...] d'une vie politique absorbante et y trouvait le calme propice à ses méditations et à la rédaction de ses écrits philosophiques. Il

évoque dans son « Journal Intime » ses promenades dans l'allée de platanes qu'il avait lui-même fait planter, la charmille qui est au fond du jardin en terrasse, les bois environnants – Grateloup lui servit de refuge pendant la Terreur, d'asile durant les Cent jours. Depuis la mort de Maine de Biran, en 1824 et son inhumation à l'ombre de l'Eglise de Saint Sauveur, Grateloup n'a jamais cessé d'appartenir et appartient toujours aux descendants directs du philosophe ».

Etat actuel du site

Environnement du site :

Le château de Grateloup est implanté à flanc d'un coteau boisé exposé nord. Il domine la vallée du Caudeau. Le haut du relief est occupé par des vignes (Pécharmant). Au sud du château, se trouve la propriété le Pigné, certainement une ancienne dépendance.

L'environnement du site a été bouleversé par la construction d'une voie de contournement qui passe non loin de la limite ouest du site. Cette voie qui franchit le coteau se traduit par d'importants terrassements et de gros bouleversements de terrains.

Etat actuel et Description du site :

L'élément remarquable bien perçu est l'allée de platanes au tracé courbe qui conduit à travers la pente vers le château. Ce sont de beaux sujets, assez élevés mais les troncs ne sont pas très larges, ce qui peut faire douter qu'ils aient été plantés à la demande de Maine de Biran lui-même... L'observation de la photographie aérienne montre un maillage de structures végétales formant enclos, alentour du château. Comparés au tracé parcellaire du cadastre napoléonien, ces enclos correspondent assez bien aux anciens tracés, excepté à l'ouest. De ce côté là, la limite des enclos représentés sur



le cadastre ancien s'appuie sur la limite communale et donc sur la limite du site actuel. Les structures végétales assez épaisses visibles en vue aérienne sont orientées nord-est/sud-ouest et s'éloignent des limites parcellaires. A noter que sur le cadastre ancien, le château forme un carré complet. Actuellement, l'aile sud n'existe plus, pas plus que sur le cadastre du temps de la protection.

Enjeux et préconisations

Le site a une valeur historique liée à la figure du philosophe, mais il serait intéressant de découvrir s'il y a d'autres éléments significatifs.

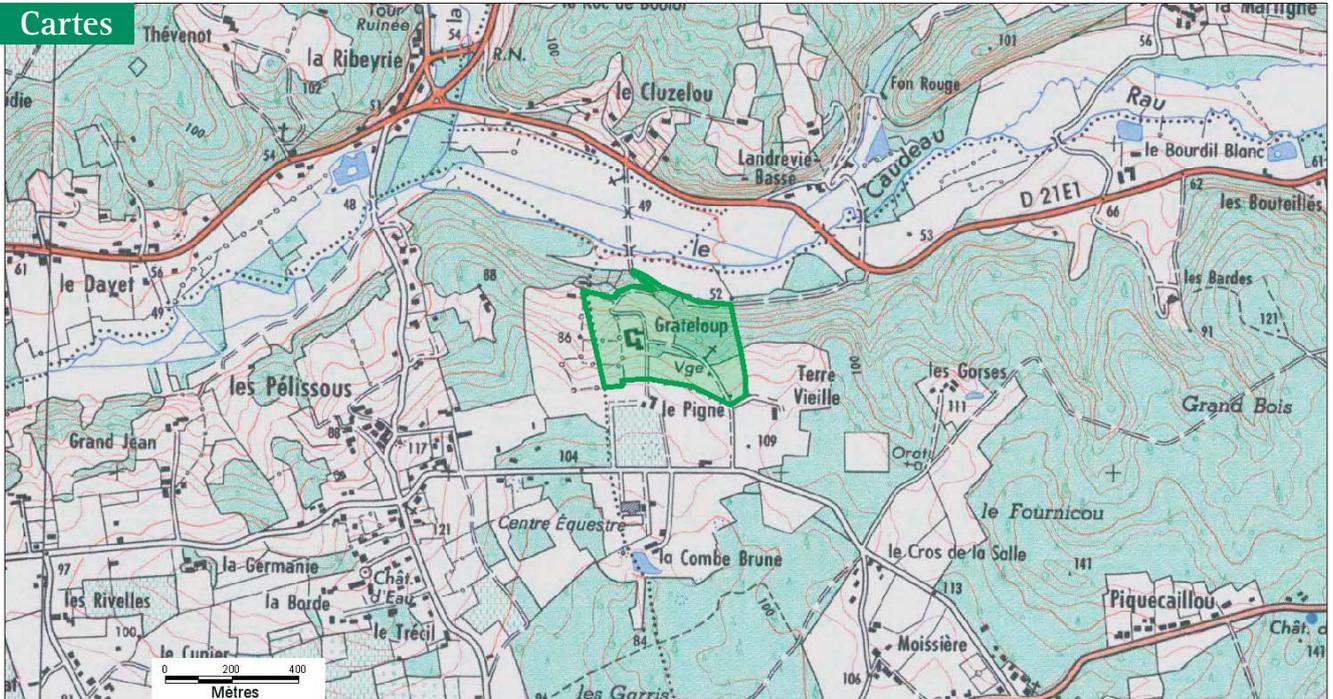
Si le site reste de qualité malgré les bouleversements en bordure ouest, étendre le site au sud jusqu'à la route pour englober le Pigné et les vignes. Ces parcelles forment l'avant-scène du site, il est important d'en maîtriser l'évolution.

Conclusion :

La figure du philosophe, la situation topographique à flanc de coteau, l'environnement de bois et de vignes tendent à faire de ce lieu un site remarquable. Mais il faut vérifier ce qu'il en est advenu depuis les travaux routiers importants situés à proximité...

Rédaction 2006

Cartes



© IGN scan 25© 2007



Source : ©BD Parcellaire - IGN 2007, droits réservés